

EXPEDITION

SELARL SG BAENA
Me Gérald BAENA
Huissier de Justice associé
4 Avenue de Fontainebleau
77760 LA-CHAPELLE-LA-REINE



PROCES VERBAL DESCRIPTIF

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
ET LE ONZE FEVRIER**

A LA REQUETE DE :

La CAISSE DE CREDIT MUTUEL EPINAY CENTRE ESSONNE, société coopérative à capital variable, dont le siège social est situé 03B, grande rue, 91360 EPINAY SUR ORGE (91360), inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le n° 512 881 962, venant aux droits de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE SAVIGNY-EPINAY-SUR-ORGE, selon traité d'apport partiel du 30 avril 2009, elle-même anciennement dénommée CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE SEINE-ORGE YVETTE, selon assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2006, agissant poursuites et diligences de son Président du conseil d'administration en exercice, dûment habilité aux présentes poursuites de saisie immobilière et domicilié audit siège en cette qualité,

EN VERTU :

- De la copie exécutoire d'un acte de vente contenant prêt reçu par Maître Alexis HEUE, notaire associé à LONGJUMEAU en date du 17 mai 2005
- Du commandement de payer valant saisie en date du 04 juin 2015
- D'une requête afin de commission d'un Huissier de justice, présentée à Monsieur le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de FONTAINEBLEAU (77300) en date du 25 janvier 2022, aux fins d'établissement d'un procès-verbal de description d'un immeuble
- De l'ordonnance sur requête rendue par Monsieur le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de FONTAINEBLEAU en date du 26 janvier 2022, désignant la SELARL SG BAENA, Huissiers de Justice à LA CHAPELLE LA REINE, aux fins notamment de dresser un procès-verbal de description avec photographies

Me désignant pour dresser un procès-verbal de description d'un corps de ferme sis 17 rue de Préaux à TOUSSON (77123) appartenant à Monsieur LAPLATTE Philippe, Augustin et Madame GUINOT Valérie, Françoise épouse LAPLATTE.

J'ai, Maître GERALD BAENA, Huissier de Justice Associé au sein de la SELARL SG BAENA, demeurant à la résidence de la CHAPELLE LA REINE (77760), 4 Avenue de Fontainebleau, soussigné,

Me suis déplacé ce jour à NEUF HEURES TRENTE MINUTES à TOUSSON (77123), 17 rue de Préaux, en présence d'un serrurier et de deux témoins,

Afin de dresser un procès-verbal de description selon actes sus énoncés,

Là où étant à TOUSSON (77123), j'ai décrit l'ensemble immobilier ainsi qu'il suit :

DESCRIPTION GENERALE :

L'ensemble immobilier situé 17 rue de Préaux à TOUSSON (77123) est composé d'un corps de ferme dénommé « La Ferme de Préaux » et cadastré **Section A n°688, lieudit « Rue de Préaux » pour une contenance de 22a 68ca.**

Il est composé d'une maison à usage d'habitation et de divers bâtiments.

L'appartement est occupé par Monsieur et Madame LAPLATTE.

La superficie de la partie privative est de **SIX CENT QUATRE METRES CARRÉS ET ONZE CENTIÈMES (604,11 m²).**

Lors de mes constatations, Monsieur LAPLATTE est présent.

BATIMENT D'HABITATION

DEGAGEMENT 1.04 m² et embrasure (superficie annexe) 0.26 m²

TOILETTES 1 : 1.03 m² :

Le sol est revêtu de carrelage.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

SALLE DE BAINS 1 : 3.24 m2 :

Le sol est revêtu de carrelage.

Les murs sont revêtus de peinture. Présence de faïence murale.

Le plafond est revêtu de peinture.

Une fenêtre en bois, dotée de double vitrage.

BUANDERIE 21.91 m2 et embrasure (superficie annexe) 0.95 m2, avec PLACARD 0.42 m2 et surface non prise en compte (<1.80m) 0.25 m2 :

Le sol est revêtu de moquette.

Les murs sont revêtus de toile en tissu.

Le plafond est constitué de plaques de placoplâtre.

Une fenêtre en bois, dotée de double vitrage.

CHAMBRE 1 : 27.08 m2 et embrasure (superficie annexe) 1.64 m2 :

Le sol est revêtu de parquet.

Les murs sont revêtus de toile en tissu.

Le plafond est constitué de plaques de placoplâtre.

Une fenêtre en bois, dotée de double vitrage.

Une fenêtre en bois, dotée de simple vitrage.

CUISINE – ANNEXE 16.80 m2 et embrasure (superficie annexe) 0.53 m2 :

Le sol est revêtu de tomette.

Les murs sont revêtus de papier peint.

Le plafond est constitué de plaques de placoplâtre.

Une fenêtre en bois, dotée de double vitrage.

CONSERVERIE 8.72 m2 et embrasure (superficie annexe) 0.81 m2 :

Le sol est revêtu de tomette.

Les murs sont revêtus de papier peint.

Le plafond est constitué de plaques de placoplâtre.

Une fenêtre en bois, dotée de simple vitrage.

PLACARD - EDF 0.37 m2 et surface non prise en compte (<1.80m) 0.37 m2

CUISINE 54.65 m2, surface non prise en compte (<1.80m) 1.89 m2 et embrasure (superficie annexe) 0.63 m2 :

Le sol est revêtu de carrelage.

Les murs sont en pierre et présentent des joints constitués d'un mortier à la chaux.

Le plafond présente des poutres en bois et est revêtu de lambris.

Une baie vitrée coulissante à deux vantaux avec impostes, dotée de double vitrage.

Une fenêtre à un battant en bois, dotée de double vitrage., sans poignée.

SEJOUR 99.17 m2, surface non prise en compte (<1.80m) 1.58 m2 et embrasure (superficie annexe) 3.41 m2 :

Le sol est revêtu de carrelage.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

Une baie vitrée coulissante à trois vantaux avec impostes, dotée de double vitrage.

Une baie vitrée coulissante à deux vantaux, dotée de double vitrage.

PLACARD TECHNIQUE 0.22 m2

Une porte en bois.

DRESSING 4.43 m2 et embrasure (superficie annexe) 0.29 m2 :

Présence d'aménagements (placards et tiroirs).

SANITAIRE côté séjour 3.13 m2 et embrasure (superficie annexe) 0.26 m2 :

Le sol est revêtu de parquet.

Les murs sont revêtus de peinture et de faïence murale.

Le plafond est revêtu de peinture.

Une vasque sur plan de toilette.

TOILETTES 2 côté séjour 2.34 m2 :

Le sol est revêtu de parquet.

Les murs sont revêtus de peinture et de faïence murale.

Le plafond est revêtu de peinture.

Une cuvette WC.

APPARTEMENT

ENTREE appartement 6.08 m2, embrasure (superficie annexe) 1.03 m2 et marches 1.30 m2 :

Une porte d'entrée demi pleine avec vitrage.

Le sol est revêtu de parquet stratifié.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

TOILETTES 1 appartement : 0.90 m2 :

Le sol est revêtu de carrelage.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

Une cuvette WC.

SALLE D'EAU appartement 3.67 m2 :

Le sol est revêtu de parquet stratifié.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

Une cabine de douche.

Un meuble de salle de bains avec vasque.

TOILETTES 2 appartement : 1.37 m2 :

Le sol est revêtu de carrelage.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

Une cuvette WC.

SEJOUR appartement : 14.33 m2 :

Le sol est revêtu de parquet stratifié.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

Deux fenêtres en bois dotées de double vitrage, avec volets en bois.

CHAMBRE 1 appartement : 9.19 m2 :

Le sol est revêtu de parquet stratifié.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

Une fenêtre à un battant en partie haute de mur.

BUANDERIE appartement : 3.42 m2 :

Le sol est revêtu de parquet stratifié.

Les murs sont revêtus de lambris.

SALON appartement : 19.83 m2 et embrasure (superficie annexe) 0.44 m2 :

Le sol est revêtu de parquet stratifié.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

CUISINE appartement : 8.02 m2 :

Le sol est revêtu de carrelage.

Les murs sont revêtus de peinture. Présence d'une rangée de faïence murale au-dessus du plan de travail.

Le plafond est revêtu de peinture.

Présence de meubles de cuisine.

CHAMBRE 2 appartement : 9.79 m2 :

Le sol est revêtu de parquet stratifié.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

Une fenêtre à deux battants.

CHAMBRE 3 appartement : 11.12 m2 :

Le sol est revêtu de parquet stratifié.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

MEZZANINE 50.60 m2

AU PREMIER ETAGE :

SALON : 47.30 m2 et embrasure (superficie annexe) 0.88 m2 :

Le sol est revêtu de jonc de mer.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

Une baie vitrée.

DEGAGEMENT - PIECE : 20.82 m2 :

Le sol est revêtu de parquet.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

DEGAGEMENT - DRESSING : 8.17 m2, surface non prise en compte (<1.80m) 0.81 m2 et embrasure (superficie annexe) 0.80 m2 :

Le sol est revêtu de parquet.

Les murs sont revêtus de toile en tissu.

TOILETTES 3 : 1.40 m2 :

Le sol est revêtu de carrelage.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

SALLE DE BAINS 2 : 17.70 m2 et embrasure (superficie annexe) 0.54 m2, PLACARD 0.62 m2 :

Le sol est revêtu de carrelage.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

Une porte-fenêtre en bois, dotée de double vitrage.

La salle de bains est équipée d'une baignoire, d'une douche à l'italienne, et d'un plan de toilette doté de deux vasques.

CHAMBRE 2 : 45.55 m2 et embrasure (superficie annexe) 0.53 m2 :

Le sol est revêtu de parquet.

Les murs sont revêtus de peinture. Un mur est en pierre.

Le plafond est revêtu de peinture.

Trois portes-fenêtres en bois, dotées de double vitrage.

CHAMBRE 3 : 17.61 m2 et embrasure (superficie annexe) 0.57 m2 :

Le sol est revêtu de parquet.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond présente des poutres en bois.

Une fenêtre en bois dotée de double vitrage.

CHAMBRE 4 : 9.89 m2 et embrasure (superficie annexe) 0.87 m2 :

Le sol est revêtu de parquet.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

Une fenêtre en bois dotée de double vitrage.

SALLE D'EAU 2 avec WC : 4.96 m2 :

Le sol est revêtu de carrelage.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

Un meuble de salle de bains avec vasque.

Une cuvette WC.

Une douche.

DRESSING 2 : 4.49 m2 :

Le sol est revêtu de parquet stratifié.

Les murs sont revêtus de peinture

Le plafond est revêtu de peinture.

Présence d'aménagements (placards avec étagères).

CHAMBRE 5 : 8.98 m2 :

Le sol est revêtu de parquet.

Les murs sont revêtus de peinture.

Le plafond est revêtu de peinture.

Une fenêtre en bois dotée de double vitrage.

AU DEUXIEME ETAGE :

PALIER : 1.00 m2

**CHAMBRE 6 : 24.77 m2 et surface non prise en compte (<1.80m)
12.75 m2 :**

Le sol est revêtu de parquet.

Les murs sont revêtus de peinture.

La soupende est revêtue de lambris.

Le plafond est revêtu de peinture.

Deux Velux.

**SALLE D'EAU 3 : 7.98 m2 et surface non prise en compte (<1.80m)
2.57 m2 :**

Le sol est revêtu de carrelage.

Les murs sont revêtus de faïence murale et de peinture.

La soupende est revêtue de peinture.

Un Velux.

La salle de bains est équipée d'un lavabo, d'une douche italienne et d'une cuvette WC.

REMISE PRINCIPALE : superficie annexe 51.65 m2 :

Le sol est en ciment brut.

Les murs sont en pierre.

Le plafond est constitué de poutres de bois.

CHAUFFERIE : superficie annexe 6.28 m2

GRANGE 1 : superficie annexe 24.30 m2 :

Le sol est en ciment brut.

Les murs sont en pierre et en parpaings bruts.

Le plafond est constitué de la toiture de la grange, sans isolation.

BATIMENT AILE DROITE

GRANGE 2 : superficie annexe 213.63 m2 :

Le sol est en ciment brut.

Les murs sont en pierre.

Le plafond est constitué par la toiture de la grange, sans isolation.

GRANGE 3 : superficie annexe 128.15 m2 et GRENIER superficie annexe 129.15 m2 :

Le sol est en terre.

Les murs sont en pierre.

Le plafond est constitué par la toiture de la grange, sans isolation.

Présence à l'étage d'un grenier.

BATIMENT FACE

CUISINE – REMISE EXTERIEURE : superficie annexe 9.37 m2 :

Le sol est constitué de pavés en pierre.

Les murs sont en pierre. Présence de faïence murale côté évier.

Un évier à deux bacs sur meuble.

Un barbecue

REMISE 1 : superficie annexe 8.01 m2 :

Le sol est en ciment.

Les murs sont en pierre.

Le plafond est constitué par la toiture sans isolation.

REMISE 2 : superficie annexe 14.55 m2 :

Le sol est en pierre.

Les murs sont en pierre.

Le plafond est constitué par la toiture sans isolation.

CAVE : superficie annexe 25.80 m2 :

Le sol est en terre.

Les murs sont en pierre.

Le plafond est constitué par la toiture sans isolation.

REMISE 3 : superficie annexe 17.52 m2 :

Le sol est en ciment brut.

Les murs sont en pierre.

Le plafond est constitué par la toiture sans isolation.

REMISE 4 : superficie annexe 18.50 m2 :

Le sol est en ciment brut.

Les murs sont en pierre.

Le plafond est constitué par la toiture sans isolation.

REMISE 5 : superficie annexe 12.90 m2 :

Le sol est en ciment brut.

Les murs sont en pierre.

Le plafond est constitué par la toiture sans isolation.

ATELIER : superficie annexe 18.80 m2 :

Le sol est en ciment brut.

Les murs sont en pierre.

Le plafond est constitué par la toiture sans isolation.

BATIMENT AILE GAUCHE

GRANGE 4 : superficie annexe 49.80 m2 :

Le sol est en ciment.

Les murs sont en pierre.

Le plafond est constitué par la toiture de la grange, sans isolation.

GRANGE 5 : superficie annexe 72.15 m2 :

Le sol est en ciment.

Les murs sont en pierre.

Le plafond est constitué par la toiture de la grange, sans isolation.

GRANGE 6 : superficie annexe 72.15 m2 :

Le sol est en terre.

Les murs sont en pierre.

Le plafond est constitué par la toiture de la grange, sans isolation.

GARAGE : superficie annexe 21.95 m2 :

Le sol est en ciment.

Les murs sont en pierre.

Le plafond présente des poutres en bois.

RISQUE :

Il est annexé au présent procès-verbal de description le certificat de surface habitable dont les opérations de métrage sont effectuées par la Société DHS (*soit 4 pages*).

57 photographies ont été réalisées et annexées au présent procès-verbal de description comprenant 46 pages (*annexe incluse*).



COÛT : MILLE DIX EUROS ET SOIXANTE CENTIMES

Emol. Art R444-3 C Com.	600.00
Transp. Art A.444-48	7.67
SOUS TOTAL EN EUROS HT	607.67
TVA 20%	121.53
SERRURIER	255.00
TEMOINS	26.40
TOTAL EN EUROS TTC	1010.60



























































Certificat de surface habitable

N° Dossier : 2022-02-019 Mr Mme LAPLATTE

Situation de l'immeuble visité par : Francisco GOMEZ

Corps de Ferme
17, Rue des Preaux
77123 TOUSSON

Désignation des locaux

Corps de Ferme comprenant :

Rdc : Dégagement-1, Toilettes-1, Salle de Bains-1, Buanderie, Placard-Buanderie, Chaufferie, Chambre-1, Cuisine-Annexe, Conserverie, Placard-EDF, Cuisine, Séjour, Placard-Technique, Dressing-1, Sanitaires, Toilettes-2, Appt-Entrée, Appt-Toilettes-1, Appt-Salle d'eau, Appt-Toilettes-2, Appt-Séjour, Appt-Chambre-1, Appt-Buanderie, Appt-Salon, Appt-Cuisine, Appt-Chambre-2, Appt-Chambre-3,

Rez-Jardin: Remise-Principale, Grange-1, Grange-2, Grange-3, Grenier-Grange-3, Cuisine-Remise, Remise-1, Remise-2, Cave S-Sol, Remise-3, Remise-4, Remise-5, Atelier, Grange-4, Grange-5, Grange-6, Garage,

1er étage: Mezzanine, Salon, Dégagement-Pièce, Dégagement-Dressing, Toilettes-3, Salle de Bains-2, Placard-S-Bains-2, Chambre-2, Chambre-3, Chambre-4, Salle d'eau-2, Dressing-2, Chambre-5,

2ème étage: Palier, Chambre-6, Salle d'eau-3



Section cadastrale : A - 688

Surface habitable : 604.11 m²
SIX CENT QUATRE METRES CARRES ET ONZE CENTIEMES

Documents fournis : Plan

Désignation des locaux	Superficie (m ²)	Surface non prises en compte « (m ²) (<1.80 m)	Superficies Annexes (m ²)
Dégagement-1	1.04		Embrasure : 0.26
Toilettes-1	1.03		
Salle de Bains-1	3.24		
Buanderie	21.91		Embrasure : 0.95
Placard-Buanderie	0.42	0.25	
Chambre-1	27.08		Embrasure : 1.64

2022-02-019 Mr Mme LAPLATTE - 77123 - TOUSSON

D-H-S Sarl 14, Rue Du Bois Guillaume – 91000 EVRY Gsm : 06 74 97 73 55
Tél. 01 60 79 41 61 – Fax. 01 60 78 00 98 – Email : contact@dh-s.com
Sarl au capital de 8000 € - RCS EVRY : n° 440 407 773 – APE 742 C
Assurance RC Pro: ALLIANZ n° 44022209

Désignation des locaux	Superficie (m ²)	Surface non prises en compte « (m ²) (<1.80 m)	Superficies Annexes (m ²)
Cuisine-Annexe	16.80		Embrasure : 0.53
Conserverie	8.72		Embrasure : 0.81
Placard-EDF	0.37	0.37	
Cuisine	54.65	1.89	Embrasure : 0.63
Séjour	99.17	1.58	Embrasure : 3.41
Placard-Technique	0.22		
Dressing-1	4.43		Embrasure : 0.29
Sanitaires	3.13		Embrasure : 0.26
Toilettes-2	2.34		
Appt-Entrée	6.08		Embrasure : 1.03 Marches : 1.30
Appt-Toilettes-1	0.90		
Appt-Salle d'eau	3.67		
Appt-Toilettes-2	1.37		
Appt-Séjour	14.33		
Appt-Chambre-1	9.19		
Appt-Buanderie	3.42		
Appt-Salon	19.83		Embrasure : 0.44
Appt-Cuisine	8.02		
Appt-Chambre-2	9.79		
Appt-Chambre-3	11.12		
Mezzanine	50.60		
Salon	47.30		Embrasure : 0.88
Dégagement-Pièce	20.82		
Dégagement-Dressing	8.17	0.81	Embrasure : 0.80
Toilettes-3	1.40		
Salle de Bains-2	17.70		Embrasure : 0.54
Placard-S-Bains-2	0.62		
Chambre-2	45.55		Embrasure : 0.53
Chambre-3	17.61		Embrasure : 0.57
Chambre-4	9.89		Embrasure : 0.87
Salle d'eau-2	4.96		
Dressing-2	4.49		
Chambre-5	8.98		
Palier	1.00		
Chambre-6	24.77	12.75	
Salle d'eau-3	7.98	2.57	
Remise-Principale			51.65 m ²
Chaufferie			6.28 m ²
Grange-1			24.30 m ²
Grange-2			213.63 m ²
Grange-3			128.15 m ²
Grenier-Grange-3			129.15 m ²
Cuisine-Remise			9.37 m ²
Remise-1			8.01 m ²
Remise-2			14.55 m ²
Cave			25.80 m ²
Remise-3			17.52 m ²

2022-02-019 Mr Mme LAPLATTE - 77123 - TOUSSON

D-H-S Sarl 14, Rue Du Bois Guillaume – 91000 EVRY Gsm : 06 74 97 73 55

Tél. 01 60 79 41 61 – Fax. 01 60 78 00 98 – Email : dhsh@orange.fr

Sarl au capital de 8000 € - RCS EVRY : n° 440 407 773 – APE 742 C

Assurance RC Pro: ALLIANZ n° 44022209



Désignation des locaux	Superficie (m ²)	Surface non prises en compte « (m ²) (<1.80 m)	Superficies Annexes (m ²)
Remise-4			18.50 m ²
Remise-5			12.90 m ²
Atelier			18.80 m ²
Grange-4			49.80 m ²
Grange-5			72.15 m ²
Grange-6			13.90 m ²
Garage			21.95 m ²
Totaux	604.11 m²	20.22 m²	852.15 m²

Pour information :

Surface habitable du bien (m²) au sens de l'article R111-2 du code de la construction et de l'habitation : **604.11 m²**

Propriétaire

Mr et Mme LAPLATTE
17, Rue de Préaux
77123 - TOUSSON

Exécution de la mission

Opérateur : Francisco GOMEZ
Police d'assurance : AXA Police n° 10593403404 (31/12/2022)
Date d'intervention : 11/02/2022

Références réglementaires

Autre(s) élément(s) constitutif du ou des lots non pris en compte au titre de la surface habitable :

art R.111-2 du Code de la Construction et de l'Habitation: La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; (...) Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80m.

Recommandation ! : L'attestation de superficie habitable ne peut en aucun cas être annexée à une promesse ou un contrat de vente dans le cadre de la mention de la superficie privative dite « carrez ». Ces deux définitions ne répondent pas à la même réglementation ; en cas de sinistre, notre responsabilité ne pourrait être mise en cause.

D-H-S Sarl
14, Rue du Bois Guillaume
91000 EVRY



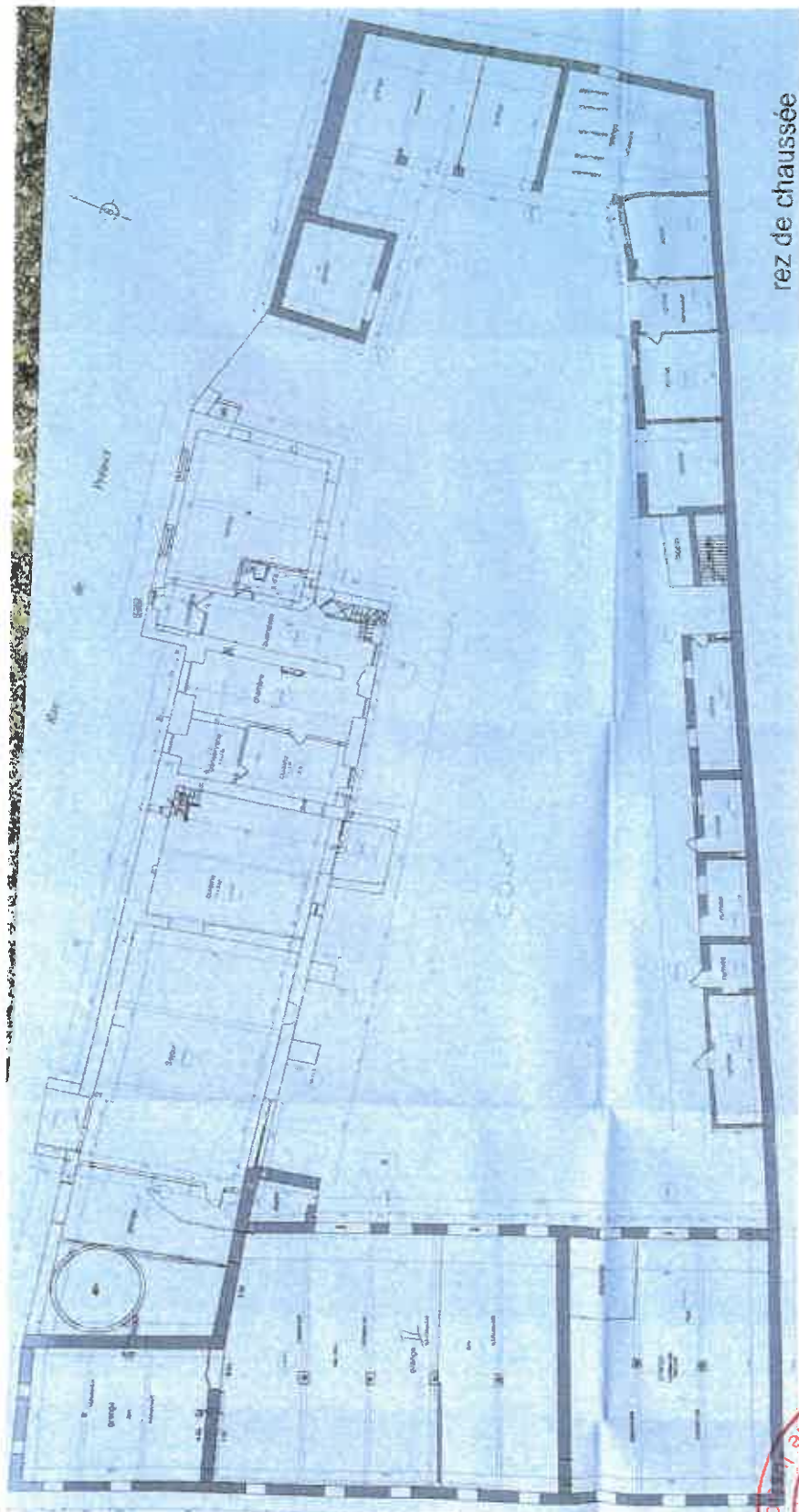
Signature inspecteur

2022-02-019 Mr Mme LAPLATTE - 77123 - TOUSSON

D-H-S Sarl 14, Rue Du Bois Guillaume – 91000 EVRY Gsm : 06 74 97 73 55
Tél. 01 60 79 41 61 – Fax. 01 60 78 00 98 – Email : dhssarl@orange.fr
Sarl au capital de 8000 € - RCS EVRY : n° 440 407 773 – APE 742 C
Assurance RC Pro: ALLIANZ n° 44022209



Schéma



2022-02-019 Mr Mme LAPLATTE - 77123 - TOUSSON

D-H-S Sari 14, Rue Du Bois Guillaume – 91000 EVRY Gsm : 06 74 97 73 55

Tél. 01 60 79 41 61 – Fax. 01 60 78 00 98 – Email : dhshs@orange.fr

Sarl au capital de 8000 € - RCS EVRY : n° 440 407 773 – APE 742 C

Assurance RC Pro: ALLIANZ n° 44022209



PUR POUR LE LOGEMENT
D'AGENCIER G.C.E. 015